

**COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
ET
AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2008-2009
de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 13 octobre 2009, à 19 h 15, à la salle des Lys

Représentants des parents		Présence	Absence
M ^{mes} Brigitte Mercier	Présidente	X	
Carmen Poulin	Rep. Comité de parents	X	
Linda Laliberté	Vice-Présidente		X
Lorraine Picard	Trésorière		X
Manon Barberis	Substitut		X
Isabelle Lamoureux	Membre		X
Gisela Regli Frenette	Membre		X
Lise Morissette	Membre		X
Chantal Magnan	Membre	X	
Véronica Cordova	Substitut		X
Chantal Tétreault	Membre		X
MM. Philippe Gauvreau	Substitut		X
Benoît Robert	Membre	X	
Benoît Lapointe	Substitut		X
Stéphane Bouthillier	Substitut		X
Daniel Pellerin	Substitut	X	
Alain Riendeau	Membre	X	
Représentantes de la communauté			
M ^{mes} Sophie Surprenant	Travailleuse sociale		X
Maureen Joseph	Représentante Hyperlune	X	
M. Bertrand Legault	Représentant OPHQ	X	
Représentante des directions d'école			
M ^{me} Sonia Fréchette			X
M. Benoît Miousse		X	
Représentants des enseignants			
M ^{mes} Julie Lanoie			X
Jocelyne Veilleux			X
Représentante des professionnels			
M ^{me} Lise Ducharme			X
M. Guy Boivin			
Représentante du personnel de soutien			
M ^{me} Joanne Lapierre		X	
Services des ressources éducatives			
M ^{me} Marie France Martinoli, directrice adjointe	Directrice adjointe	X	

- 1. Constatation du quorum**
Le quorum est atteint à 19h45.
- 2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente**
Mme Laliberté a avisé par lettre Mme Mercier qu'elle quittait son poste de membre du comité pour la prochaine année.
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
L'Ordre du jour est proposé par Mme Carmen Poulin et secondé par M. Alain Riendeau
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2009
5. Suivi des procès-verbaux sur le site de la CSMV
6. Mot de la représentante de la CSMV
7. Correspondance et suivi
8. Assemblée générale du comité consultatif EHDAA
9. Période de questions
10. Pause
11. Comité de parents
12. Parole au public
13. Varia
14. Prochaine rencontre 4 novembre 2009
15. Levée de l'assemblée

4. **Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2009**

Le procès-verbal du 1^{er} juin ainsi que ceux d'avril, mai 2009 seront adoptés à la prochaine réunion. Il est souhaité de les recevoir à chaque mois afin qu'ils puissent être adoptés dans les plus brefs délais.

Mme Mercier s'assurera de la conformité et de la réception des procès-verbaux avant la réunion du 4 novembre.

5. **Suivi des procès-verbaux sur le site de la CSMV**

Mme Mercier demande qu'il y ait un suivi rigoureux afin que les procès-verbaux de l'année 2008-2009 soient disponibles sur le site internet de la CSMV.

6. **Mot de la représentante de la CSMV**

Mme Marie France Martinoli se présente. Elle est la nouvelle directrice adjointe du Service des ressources éducatives. Elle fait part de ses expériences antérieures et assure sa collaboration auprès des membres du comité.

7. **Correspondance et suivi**

Un suivi est fait concernant des situations particulières. Le comité n'a pas à se prononcer sur les problématiques individuelles. Les membres s'assurent que la problématique est prise en charge par la CSMV.

Quand un élève bénéficie d'un accompagnement de 10 heures/semaine, cela ne veut pas dire qu'il a un "shadow" pendant tout ce temps dans la classe. Le TES peut faire aussi des adaptations de matériel ou de la présence dans la cour de récréation si le besoin se situe à ce niveau.

Un colloque " Pour des transitions harmonieuses" aura lieu du 5 au 7 novembre à Québec.

8. **Assemblée générale du comité consultatif EHDAA**

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 15 octobre 2009 à 19h15 à la salle Flore-Laurentienne.

L'ordre du jour est dressé.

Une lettre a été envoyée, via les écoles, afin que les parents concernés soient informés de la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Madame Mercier propose un calendrier de rencontres pour le comité. Pour l'instant la seule date retenue officiellement est celle de la première rencontre de l'année scolaire 2009-2010. Elle aura lieu le 4 novembre.

L'an passé un mémoire a été produit par les parents du comité CCSEHDAA. On demande qu'il soit placé sur le site WEB de la CSMV. Mme Martinoli vérifiera de cette possibilité.

Mme Martinoli amène la réflexion qui a eu lieu concernant les substituts. Le rôle que jouait historiquement le substitut au sein du comité ne correspondait pas à ce que la LIP prévoit. Des ajustements seront nécessaires.

9. Période de questions

La question suivante a été posée : Qui installe les logiciels dans les ordinateurs dans les écoles?

Réponse: C'est le technicien rattaché à l'école qui les installe après que la direction ait fait une réquisition dans ce sens.

10. Pause

11. Comité de parents

Il n'y a pas de suivi, la rencontre n'a pas encore eu lieu.

12. Parole au public

13. Varia

14. Prochaine rencontre 4 novembre 2009

La première rencontre du comité 2009-2010 est maintenue au 4 novembre 2009

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée par Mme Mercier à 21h30.